

# Gestion raisonnée des dépendances routières

Fort de son patrimoine bâti par l'Homme, le Périgord est également riche de ses paysages et de ses milieux naturels très diversifiés. L'entretien raisonné du réseau routier représente donc un enjeu majeur. L'objectif étant désormais de trouver le meilleur compromis entre la sécurité des usagers, la préservation des milieux naturels et la valorisation des paysages.



Les opérations de fauchage, débroussaillage, d'élagage et de gestion des espèces invasives représentent une part importante des travaux engagés chaque année sur le réseau routier départemental. La Dordogne département compte aujourd'hui 5 000 kilomètres de routes, 4 500 hectares de dépendances vertes, 10 000 arbres d'alignement et 65 aires de pique-nique.

Ces espaces constituent à la fois des refuges et des corridors écologiques pour de nombreuses espèces animales et végétales de notre région. L'approche globale pour la gestion de ces espaces, la programmation des travaux, le matériel et les techniques employées ainsi que la gestion des déchets verts ont évolué sensiblement ces dernières années. Les résultats sont visibles et mesurables, tant d'un point de vue paysager, culturel, qu'écologique et économique. L'expérience acquise doit désormais permettre de mieux hiérarchiser les interventions, de les différencier et de les faire évoluer lorsque nécessaire en s'adaptant aux contraintes de sécurité, aux nouveaux matériels, aux attentes de la population, aux enjeux écologiques et climatiques actuels.



# ACTUALITÉS



**ENVIRONNEMENT**

**5e Trophées du développement durable Dordogne-Périgord : la phase de vote ouverte jusqu'au 2 octobre**

Dordogne PÉRIGORD  
5<sup>e</sup> Edition  
Du 2 septembre au 2 octobre  
Vote du prix public



**ENVIRONNEMENT, TOURISME**

**La qualité des eaux des sites de baignade sur les bases départementales régulièrement contrôlée**



**ENVIRONNEMENT**

**Villes et villages fleuris : rencontre avec Adrian Charlton, artisan vannier à Saint-Pardoux-la-Rivière**

